



RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00048

Numéro SIREN : 342 027 737

Nom ou dénomination : JOLIVET DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2017 sous le numéro de dépôt 1972

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL JOLIVET DIFFUSION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise Les Franches 18300 SANCERRE		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>3 4 2 0 2 7 7 3 7 0 0 0 2 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31/10/2016</u>	
		Brut <u>1</u>	Amortissements, provisions <u>2</u>
			Net <u>3</u>
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisa-	AL	AM
	tions incorporelles	AN	AO
	Terrains	AP	AQ
	Constructions	AR	AS
	Installations techniques, matériel et	AT	AU
IMMobilisations corporelles	outillage industriels	1 731	1 731
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW
	Immobilisations en cours	AX	AY
	Avances et acomptes	CS	CT
	Participations évaluées selon	CU	CV
	la méthode de mise en équivalence	1 138 589	1 138 589
	Autres participations	BB	BC
	Créances rattachées à des participations	BD	BE
	Autres titres immobilisés	BF	BG
	Prêts	BH	BI
Autres immobilisations financières*		4 000	4 000
TOTAL (II)		1 295 888	BK 1 731 1 294 157
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
		147 089	147 089
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	560 814	560 814
	Capital souscrit et appelé, non versé	BZ	CA
DIVERS	Valeurs mobilières de placement	CB	CC
	(dont actions propres :	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
		1 007	1 007
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
		1 921	1 921
	TOTAL (III)	CJ 718 352	CK 718 352
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW	
	Primes de remboursement des obligations	CM	
	Ecarts de conversion actif*	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 2 014 240	IA 1 731 2 012 509
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP 4 000 (3) Part à plus d'un an CR
Classe de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Cedid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL JOLIVET DIFFUSION		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 615 000...)	DA	615 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 125
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 042
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 800
	Report à nouveau	DH	226 055
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 671
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	863 694
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	46 000
	Provisions pour charges	DQ	20 000
		TOTAL (III)	66 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	131 106
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 613
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	125
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	133 056
	Dettes fiscales et sociales	DY	218 791
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	593 121
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
		TOTAL (IV)	1 082 814
	Ecart de conversion passif*	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	2 012 509
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB	
(2) Dont	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 082 689
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	131 106

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL JOLIVET DIFFUSION				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 257 456	FB	FC 257 456
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF
		FG 610 474	FH	FI 610 474
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 867 930	FK	FL 867 930
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO 404
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 3 708
	Autres produits (1) (11)			FQ 1 477
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 873 521
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 209 050
	Variation de stock (marchandises)*			FT 36 993
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 540
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 274 445
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 12 489
	Salaires et traitements*			FY 148 875
	Charges sociales (10)			FZ 57 315
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA 434
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Autres charges (12)			GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE 60 163
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GF 800 307
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GG 73 213
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL
	Défenses positives de change			GM
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN
	Total des produits financiers (V)			GO
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ
	Défenses négatives de change			GR 13 780
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS
	Total des charges financières (VI)			GT
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GU 13 780
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GV (13 780)
Cegid Group	(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			GW 59 432



Charges et produits antérieurs

EURL JOLIVET DIFFUSION

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affection des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	biens services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMpte de résultat de l'exercice (suite)

DGFIP N° 2053 2016

**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Charges et produits exceptionnels

EURL JOLIVET DIFFUSION

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	10 003
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 600
Autres charges	8 523
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	21 127
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Degrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	149
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	5 209
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	5 359

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CORPORÉES

CORPORÉES

Crédit Group

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> *
					Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
					-2	-3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	151 567	KE		KF
CORPORÉES	Terrains		KG		KH		KI
	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL
	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KX
	Matériel de transport*				KY		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB 1 731	LC		LD
	Emballages récupérables et divers *			LE	LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
FINANCIÈRES	Avances et acomptes		LK		LL		LM
		TOTAL III	LN	1 731	LO		LP
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U	1 138 589	8V		8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
CORPORÉES	Prêts et autres immobilisations financières		IT	2 600	IU		IV 4 000
		TOTAL IV	LQ	1 141 189	LR		LS 4 000
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 294 488	ØH		ØJ 4 000
							Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
CORPORÉES	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			par virement de poste à poste	par recette à des tarifs ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	151 567	IX
	Terrains		IP	LX	LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF
		Inst. gales, agencets et aménagements divers des constructions	IS	MG	MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU	MM	MN		MO
FINANCIÈRES		Matériel de transport	IV	MP	MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	1 731	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB
		Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF
CORPORÉES		TOTAL III	IV	NG	NH	1 731	NI
	Participations évaluées par mise en équivalence		IØ	ØU	M7		ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	1 138 589	ØZ
	Autres titres immobilisés		IØ	2B	2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		IØ	2E 2 600	2F	4 000	2G
		TOTAL IV	IØ	NJ 2 600	NK	1 142 589	2H
CORPORÉES		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	IØ	ØK 2 600	ØL	1 295 888	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Changement de méthodes (immobilisations)

EURL JOLIVET DIFFUSION

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mise en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence
 diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values : valeur comptable
 prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	151 567			151 567
CORPORELLES	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				
	Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				
	Matériel de transport*				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 731			1 731
	Emballages récupérables et divers *				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et accomptes				
	TOTAL III	1 731			1 731
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	1 138 589			1 138 589
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	2 600			2 600
	TOTAL IV	1 141 189			1 141 189
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 294 488			1 294 488

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2016
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/10/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL JOLIVET DIFFUSION

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2)(1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (3)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintérer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit inclus chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL JOLIVET DIFFUSION										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*												
IMMobilisations amortissables						Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CV		EL			EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF			PG		PH			
Terrains		PI		PJ			PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN			PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS			PT		PU			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PV	PW	PX	PY			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PZ		QA			QB		QC			
	Matériel de transport	QD		QE			QF		QG			
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QH		QL			QJ		QK			
	Emballages récupérables et divers	QL	1 296	QM	434	QN		QO	1 731			
TOTAL III						QP	QR	QS	QT			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)						QU	QV	QW	QX	1 731		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)						QN	QP	QQ	QR	1 731		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissements		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
	Inst. techniques mat. et outillage am. divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Autres immobilisations corporelles	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	TOTAL III	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
Frais d'acquisition de titres de participation		NL			NM			NO				
TOTAL IV		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (N+Q+R+N)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NV)		NZ				
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*												
Montant net au début de l'exercice						Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Changement de méthodes (amortissements)

EURL JOLIVET DIFFUSION

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 296			1 296
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		1 296			1 296
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 296			1 296
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL JOLIVET DIFFUSION						Néant <input type="checkbox"/> *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquième H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	46 000	4B	4C	4D 46 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	20 000	5D	5E 20 000
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	SS	ST	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	46 000	TV	20 000	TX 66 000
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur immobilisations	02	03	04	05	
	- titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X	
	- titres de participation	06	07	08	09	
	- autres immobilisations financières (1)*					
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	46 000	UB	20 000	UD 66 000
	Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
			- financières	UG	UH	
			- exceptionnelles	UJ	UK	
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : EURL JOLIVET DIFFUSION			Néant <input type="checkbox"/> *	
DU LACTIF IMMOBILISÉ	DU LACTIF CIRCULANT	CADRE A		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
		ÉTAT DES CRÉANCES		1	2	3
		Créances rattachées à des participations		UL		UN
		Prêts (1) (2)		UP	UR	US
		Autres immobilisations financières		UT	UV	UW
		Clients douteux ou litigieux		VA		
		Autres créances clients		UX	560 814	560 814
		Créance représentative de titres (émission pour dépréciation prévus ou remis en garantie * (au momentement contracté*) UO)		ZI		
		Personnel et comptes rattachés		UY		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		
		Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 746	5 746
			Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		
			Divers	VP	1 773	1 773
		Groupe et associés (2)		VC		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		
		Charges constatées d'avance		VS	1 921	1 921
		TOTaux		VT	574 255	VU
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	574 255	VV
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
				1	2	3
		Emprunts obligataires convertibles (1)		TY		
		Autres emprunts obligataires (1)		TZ		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	131 106	131 106
			à plus d'1 an à l'origine	VR		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		SA		
		Fournisseurs et comptes rattachés		SB	133 056	133 056
		Personnel et comptes rattachés		SC	18 385	18 385
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		SD	36 763	36 763
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	SE	10 903	10 903
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	134 020	134 020
		Obligations cautionnées		VX		
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	18 718	18 718
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		SI		
		Groupe et associés (2)		VI	6 613	6 613
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	593 121	593 121
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI		
		Produits constatés d'avance		8L		
		TOTaux		VY	1 082 689	VZ
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptes annuels

2016

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL JOLIVET DIFFUSION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2016, dont le total est de 2 012 510 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 672 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2015 au 31/10/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/01/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 496 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 1 773 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	151 568			151 568
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	151 568			151 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 731			1 731
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 731			1 731
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 138 590			1 138 590
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 600	4 000	2 600	4 000
Immobilisations financières	1 141 190	4 000	2 600	1 142 590
ACTIF IMMOBILISE	1 294 489	4 000	2 600	1 295 889



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporielles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			4 000	4 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			4 000	4 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 600	2 600
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 600	2 600

Amortissements des immobilisations



Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 296	435		1 731
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 296	435		1 731
ACTIF IMMOBILISE	1 296	435		1 731

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 574 255 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 000	4 000	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	560 814	560 814	
Capital souscrit - appelé, non versé	7 519	7 519	
Charges constatées d'avance	1 922	1 922	
Total	574 255	574 255	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	72 119
Etat - produits à recevoir	1 773
Total	73 892

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 615 000,00 euros décomposé en 38 438 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	46 000				46 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts		20 000			20 000
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	46 000	20 000			66 000

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	20 000

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 082 689 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	131 107	131 107		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 057	133 057		
Dettes fiscales et sociales	218 791	218 791		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	599 735	599 735		
Produits constatés d'avance				
Total	1 082 689	1 082 689		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	6 613			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	15 771
Banque - Intérêts courus à payer	553
Dettes provis. pr congés à payer	18 386
CHARGES SOCIALES SUR CONGES	7 464
URSSAF CAP	1 639
ETAT - CHARGES A PAYER	18 718
Clients - RRR à accorder	156
Divers - charges à payer	8 441
Total	71 127



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance		1 922	
Total	1 922		



Faits caractéristiques



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

JOLIVET DIFFUSION

Société À Responsabilité Limitée au capital de 615 000.00 €

Siège social : Les Franches Route de Chavignol
18300 SANCERRE

342 027 737 RCS BOURGES

DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT

PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 AVRIL 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2016, s'élevant à 3 671.87 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|------------|
| - Une somme de | 183.59 € |
| représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale", | |
| - Une somme de | 3 488.28 € |
| au compte "Report à Nouveau" portant ainsi celui-ci à la somme de 229 543.58 €. | |

L'associé unique décide également d'affecter le solde du compte report à nouveau d'un montant de 229 543.58 € au comptes "Réserves diverses"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Extrait certifié conforme à l'original

Monsieur Pascal JOLIVET

Gérant

